

RAPPORT LANGUE VIVANTE FACULTATIVE ALLEMAND

1. Statistiques de l'épreuve



2. Recommandations des examinateurs

121 candidats ont passé l'épreuve d'allemand cette année. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,16 et les notes vont de 1,8 à 19,5. 63 copies ont obtenu une note au-dessous de 10 et 58 ont été notées au-dessus de 10.

Pour cette épreuve facultative, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés, ce dont le jury tient évidemment compte dans sa notation afin que les candidats qui ont fait des efforts pour maintenir, voire améliorer leur niveau en allemand durant leurs deux années de préparation voient ces efforts récompensés.

L'épreuve se compose de trois parties distinctes :

- un thème journalistique de 150 mots environ, noté sur 6,
- une question de compréhension portant sur un article de presse de 500 mots environ, qui doit être traitée en 100 mots et qui est notée sur 6,
- une question appelant à élargir la réflexion, en 200 mots environ, notée sur 7.

Le thème est assurément une épreuve très difficile pour des étudiants peu entraînés. Il est donc noté avec beaucoup d'indulgence, en particulier sur le plan du vocabulaire. Le critère premier est l'attention portée à la correction de la langue et un minimum de maîtrise des règles de base de la grammaire allemande.

Le texte allemand était un article de la Deutsche Welle : *Zu viel Zucker ? Werbeverbot gegen Übergewicht bei Kindern*. La compréhension est généralement suffisante pour permettre de traiter la question de compréhension car le nombre de mots attendus (100) ne permet de tester qu'une compréhension très globale.

Il faut cependant noter que là encore, comme pour la dernière question, la correction de la langue reste un critère déterminant. Il ne suffit pas d'avoir compris de façon très générale de quoi parle le texte, encore faut-il être capable de formuler ce qu'on a compris dans une langue à peu près correcte.

Pour la question III, on attend du candidat un développement plus long sur un sujet suffisamment général pour que les candidats qui n'ont pas pu suivre de préparation spécifique ne soient pas pénalisés. Il ne s'agit pas de tester les connaissances en matière de civilisation allemande, mais la capacité du candidat à s'exprimer de manière claire et construite dans une langue à peu près correcte.

Dans cette optique, nous ne saurions recommander trop aux candidats de garder suffisamment de temps pour se relire. Cela permet souvent d'éviter bien des fautes qui font baisser la note.

Même en faisant preuve de beaucoup d'indulgence, il est en effet difficile d'accepter une langue qui témoigne d'une ignorance totale des règles de base de la grammaire allemande et d'une absence telle de connaissances lexicales qu'elle conduit le candidat à utiliser quantité d'anglicismes ou à tenter de vaguement « germaniser » des mots français pour remplacer les mots allemands qu'il ignore.

Enfin, il est recommandé de soigner l'écriture et la présentation et de faire un effort pour rendre une copie lisible. Quelle que soit la bienveillance des correcteurs, c'est l'intérêt du candidat de ne pas mettre cette bienveillance à trop rude épreuve et donc de veiller à la présentation de leur devoir.

En conclusion, cette épreuve de langue facultative donne la possibilité aux candidats de gagner des points qui peuvent être décisifs pour leur admission. Cela justifie quelques efforts réguliers pour la préparer.